



Principes de base des Unions Chrétiennes Suisses

La Base de Paris, adoptée en 1855, demeure la référence pour notre mouvement. Les points forts du Challenge 21, tout comme le préambule des YWCA, servent de base pour le mouvement mondial unioniste et le présent document constitue les lignes directrices des Unions Chrétiennes Suisses.

❖ **Identité**

- (a) Foi : Nous permettons à chacun de rencontrer la foi chrétienne et encourageons et accompagnons la réflexion personnelle sur l'identité chrétienne.
- (b) Vécu : Nous vivons des actions qui façonnent notre communauté et renforcent la personnalité.
- (c) Communauté : Nous formons une communauté ouverte dans laquelle nous nous engageons.

❖ **Relations**

- (a) Nous entretenons des relations personnelles avec nos membres et partenaires.
- (b) Nous nous soutenons mutuellement, apportons nos forces et demandons du soutien en cas de difficultés.

❖ **Communication**

- (a) Nous plaçons la personne au premier plan, avant ses actes .
- (b) Nous allons à la rencontre des autres où ils se trouvent.
- (c) Nous sommes reconnus par la société.

❖ **Gouvernance**

- (a) Nous soutenons les personnes dans leur développement et nous leur donnons la possibilité d'utiliser leurs facultés et ressources.
- (b) Nous sommes conscients de nos responsabilités et encourageons les autres à en prendre.

❖ **Considération des ressources**

- (a) Les talents, les compétences et les relations de nos membres sont nos plus grandes richesses.
- (b) Nous considérons le bénévolat comme un don à la collectivité qui peut en valoir une haute estime.
- (c) Nous engageons les ressources existantes là où elles sont utiles pour les Unions Chrétiennes.
- (d) Nous prenons soin de la Création .